

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Clermont

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion de collègue public

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

néant

Premier sujet traité : 03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

3 grands axes ressortent de la discussion menée pour corriger les inégalités des chances à l'école.

- la valorisation des parcours diversifiés
- la création d'un passeport culturel
- la valorisation des enfants en difficulté par une plus grande ouverture de l'Ecole à leur famille.

Le premier point soulevé concerne la valorisation des parcours diversifiés ; l'Ecole devrait prendre en compte davantage les choix, les goûts de chaque élève par le biais d'un choix de filière plus élargi au cours de la scolarité, tout en pilotant les élèves sur une voie spécifique adaptée aux compétences individuelles de chacun. Pour se faire une valorisation des parcours diversifiés et des échanges pluridisciplinaires dans les enseignements s'imposent. Ce qui pourrait être un moyen de remotiver des élèves en difficulté et de leur permettre de se valoriser par une maîtrise des connaissances liées à leur choix. Cette revalorisation par le choix ne pourrait être totalement complète et efficace qu'en conservant une formation générale complète menée à bien individuellement. La scolarité ne devrait plus se résumer à un objectif général de programme sur une année scolaire ou sur la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans mais plus individuellement sur un niveau d'étude minimum à atteindre en revoquant les classes à effectif réduit (4^{ème} Aide et soutien) à la hausse et le scindement de classe en groupe dans certaines matières.

Ces dispositions aideraient à placer tous les élèves sur un pied d'égalité avec une culture de base solide pour la suite leur ambition personnel.

La mission essentielle de l'Ecole réside dans la réussite personnelle de chaque élève quelles que soient leurs ambitions et leurs possibilités. Cette réussite passe obligatoirement par la valorisation des élèves en difficulté scolaire, qui se sentent amoindris et donc inégaux face aux autres. Il faudrait donc réussir à faire ressortir leurs atouts, leurs qualités individuelles d'une part par les moyens évoqués dans le premier point tel que la diversification des thèmes d'apprentissage, le brassage des disciplines comme c'est déjà le cas avec les Itinéraires De Découverte mais en élargissant le champ des thèmes proposés tout en conservant les horaires des matières de base. Et d'autre part, cette valorisation ne peut se faire que de concert avec les familles. Familles qui ont d'autant plus de mal à rester en liaison avec l'établissement scolaire qui leur renvoie les difficultés de leur enfant. Pour se faire, il serait nécessaire de renforcer le rôle de l'équipe éducative incluant certes le personnel enseignant mais surtout, pour une meilleure approche les acteurs de la vie dans l'établissement tels que les assistantes sociales, les conseillers d'orientation psychologues, les infirmiers scolaires qui pourraient créer en quelque sorte un « point écoute » au sein des établissements à la seule condition d'être présents à temps complet et non pas, comme c'est le plus souvent le cas aujourd'hui, quelques demi-journées par semaine (présence restreinte due à l'affectation sur plusieurs établissements de ces personnels).

Une parenthèse est faite concernant la décentralisation annoncée de cette catégorie de personnel qui ne ferait qu'accentuer les inégalités d'une Académie à une autre ou d'un établissement à l'autre par rapport aux moyens attribués ou aux priorités des collectivités de rattachement.

Le 3^{ème} point fort évoqué lors de ce débat pour plus d'égalité dans l'école concerne la création d'une sorte de passeport culturel auquel chaque élève aurait droit durant sa scolarité. Le passeport comprendrait un voyage linguistique des sorties culturelles telles que des visites de musées. Même si de nombreuses choses sont faites dans ce domaine dans tous les établissements une barrière persiste, celle du coût de ses sorties et les différences sociales des familles. Il existe certes la possibilité des

demandes de fonds sociaux mais ceux-ci ne sont pas inépuisables et la création de ce « passeport » qui pourrait être financé par les fonds publics permettrait de donner une chance égale à chaque élève de s'ouvrir culturellement et de découvrir des pays et des cultures auquel ils n'auraient pas la possibilité d'accéder dans leur cercle familial.

Deuxième sujet traité : 08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Un parent d'élève rappelle que le problème des devoirs à la maison n'est pas tant un problème de quantité qu'un problème d'organisation quand les devoirs sont donnés à la dernière minute par les professeurs.

Il est souligné des changements importants entre le collège et le lycée, et de même entre le primaire et le collège, puisque les quantités de devoirs évoluent brusquement.

La loi qui stipule qu'aucun devoir écrit ne doit être donné aux enfants de primaire est ici rappelée, le changement brutal en entrée de 6^{ème} constitue pour les enfants un fossé, qui pour certains se traduit en difficultés d'organisation dans le travail et peut décourager.

Il est également constaté que des acquis de base pourtant souhaitables à l'entrée au collège sont absents chez certains élèves, il faudrait donc établir une liaison plus forte entre le CM2 et la classe de 6^{ème}. Ces problèmes de manque d'acquisitions sont peut-être à rattacher en partie au manque de travail à la maison en CM2. Certains s'étonnent de cette loi et semblaient l'ignorer, les participants soulignent collégialement l'intérêt que peuvent représenter les devoirs à la maison y compris en fin de primaire. L'habitude de travail à la maison doit être vécue comme une hygiène de la vie scolaire de l'élève.

La question est soulevée à savoir si les études dirigées au collège ne doivent pas être mises en place.

Une enquête organisée auprès des parents d'élèves du collège n'a obtenu que peu de réponses. Il en a découlé une étude pour les 6èmes seulement, le soir de 16h30 à 18h30. Les participants souhaiteraient déjà arrêter cette expérience. Une des difficultés relevées réside dans les horaires car les élèves prenant habituellement le car doivent trouver le moyen de regagner leur domicile. Il est rappelé que la communauté de communes devait mettre en place un encadrement des devoirs dans les différentes communes pour palier au problème des élèves délocalisés par rapport au lieu d'études.

Chacun constate de grandes disparités entre les niveaux des élèves sur le plan scolaire et social et s'accorde à dire que ces différences surgissent déjà au niveau des classes de la maternelle.

- Concernant le rythme scolaire, il est constaté que les cycles de la semaine scolaire sont de plus en plus courts, jadis avec le samedi matin le programme était moins dense, de plus la diversité culturelle offerte aujourd'hui retire du temps pour les enseignements fondamentaux. Chaque journée comporte 7 heures au lieu de 6 heures précédemment.

Les itinéraires de découverte sont intéressants mais le temps qu'ils requièrent, est enlevé des heures d'enseignement conventionnel. La question de l'utilité des heures ludiques est soulevée.

Un parent d'élève lycéen fait remarquer que son enfant doit faire face à des journées de grande amplitude alors que dans la semaine 17 heures d'études sont réparties, il faudrait donc voir avec soin les emplois du temps pour optimiser les journées des élèves.

Au niveau du collège, un sondage a été réalisé auprès des parents et professeurs pour connaître leurs opinions sur le rythme à mettre en place, il était alors proposé 5 jours de travail pleins et consécutifs avec le samedi libre mais cette proposition a été refusée.

Les journées scolaires doublées des activités extrascolaires représentent de bien longues journées pour les enfants, il est constaté une forte fatigue en fin de semaine et un niveau d'absentéisme le samedi matin non négligeable. Un professeur souligne que le mercredi constitue un temps de repos, en milieu de semaine, bénéfique compte tenu des programmes chargés.

Il ne faut pas négliger également le temps de travail nécessaire à la réalisation des devoirs à la maison qui vient alourdir la journée scolaire.

- Au sujet des devoirs un professeur fait observer qu'en règle générale les devoirs écrits donnés à la maison sont respectés mais, qu'en ce qui concerne les leçons, elles sont moins régulièrement apprises et constate que les élèves ne veulent ou ne savent plus apprendre leurs leçons.

Pour permettre aux enfants d'apprendre leurs leçons, il faut également que certains parents prennent conscience qu'ils doivent disposer d'un espace calme et dédié au moins à certains moments au travail.

Pour les classes agitées, le soutien d'un aide éducateur pourrait rendre le travail plus efficace, l'encadrement des heures d'études pourrait moins ressembler à des heures de baby-sitting.

Certains enfants ont des difficultés à mettre en pratique les différentes méthodes d'apprentissage, l'heure de vie de classe initialement prévue pour les y aider est rarement mise en place pour des difficultés d'emplois du temps. Il faudrait peut être envisager des heures de vie de classe pour un nombre plus restreint d'élèves soit en fonction de leurs difficultés, soit avec des classes dédoublées.

Il faudrait pouvoir insister sur l'intérêt de la régularité dans le travail pour que les élèves comprennent la nécessité à apprendre régulièrement pour plus de résultats.
- Pour les élèves en classe d'insertion, la motivation des élèves est difficile, il faut adapter l'enseignement à des enfants qui ne sont que peu en classe, puisqu'ils passent la moitié de leur temps en stage. A souligner également la grande difficulté de trouver des stages, notamment dans certaines filières, ce qui de surcroît engendre un grand découragement auprès des élèves. Des filières aujourd'hui sont de fausses pistes puisque aucun stage ne s'est dégagé. C'est le cas par exemple de la filière sanitaire et sociale puisque les différents organismes professionnels ne prennent que des stagiaires majeurs, ce qui ferme la porte à tous les collégiens. De plus dans toutes les branches professionnelles, on rencontre le problème de la demande de qualification, et donc de l'allongement du tronc commun qui ne sont pas favorables aux élèves déjà en difficulté scolaire et qui auraient exploiter leurs potentiels dans des filières courtes.
- Comment faire prendre conscience aux enfants des difficultés qu'ils vont rencontrer compte tenu de ces phénomènes de société, comment vont-ils trouver leur place, comment les motiver ?

Il faudrait plus de temps à passer avec les élèves en difficultés mais cela n'est pas possible, la cas par cas n'est pas gérable dans la structure actuelle.

Certains s'interrogent sur le rôle du redoublement dans la scolarité, ne serait-il pas bon d'admettre que certains élèves ont besoin de plus de temps pour assimiler et que les obliger à avancer ne fait qu'accroître leur retard et handicap. Le problème dans le redoublement est que bien souvent l'élève s'ennuie car il a une impression de déjà vu qui ne le motive pas du tout, ce qui fait perdre tout l'éventuel bénéfice de l'année de redoublement.

Il est aussi question du manque de maturité de certains enfants en entrée en primaire ce qui ne favorise pas la réussite dans des classes d'apprentissage aussi importantes, il est donc question de moduler une entrée en primaire entre 5 et 7 ans en fonction de la maturité de l'enfant.

Le rythme d'apprentissage des enfants n'est pas identique pour chacun d'entre eux, il serait envisageable que les plus rapides aident les plus lents, dans un cadre contrôlé évidemment. L'aide apportée pour les bons élèves serait une forme de reconnaissance et de valorisation de leurs acquis.

A l'heure de l'Europe, on ne peut que remarquer que certains de nos voisins ont adopté des rythmes d'enseignement différents et qu'ils ne paraissent pas moins aptes socialement et économiquement, peut être y a t'il des leçons à en tirer ?
- Concernant la valorisation du travail quotidien, il faudrait peut être plus utiliser les pages d'encouragement du cahier de correspondance.

En 4eme d'insertion, seulement 5 parents sur les 26 sont venus chercher les bulletins de fin de premier trimestre, que faut-il penser de l'encouragement et du suivi des parents dans ce cas précis ? Pour les parents ne pouvant ou ne souhaitant pas aller au collège, on pourrait prévoir un médiateur ou un assistant d'éducation qui serait présent dans un lieu neutre (une salle communale par exemple). En début d'année, il faudrait envoyer à chaque famille une lettre « mode d'emploi » sur ce qu'on attend de l'élève au collège.
- Concernant les programmes scolaires, ils ont beaucoup changé au cours du temps surtout pour les professeurs, mais qu'en est-il pour les élèves, il a été introduit de la variété, n'y en a t'il pas un peu trop ?

Le professeur doit faire passer l'ensemble de son programme à une classe hétérogène ? De plus il faut constater que les enfants les plus perturbateurs dans une classe ne sont pas toujours les moins aptes à apprendre. Que doit-on privilégier le programme ou faire en sorte que tout le monde réussisse ?

- Qu'est-il réellement fait pour les élèves en grande difficulté, quelle est, au niveau du collège, la structure d'accueil mise en place, y'a t'il moyen d'alléger les problèmes personnels de ces enfants ? Des encadrants sont effectivement là pour ça encore faut il que le cas soit connu et signalé comme tel. Une assistante sociale est présente à mi-temps, un conseiller une journée par semaine, le professeur fait aussi partie du monde de repère des enfants. Mais l'écoute des enfants n'est pas toujours possible faute de temps, l'infirmerie devient alors un haut lieu d'échanges et de confidences pour les enfants qui vont mal.
- Aujourd'hui on a tendance à ne plus donner les notes, donner l'exemple des bons élèves est t'il bon ? Certains seraient d'avis de les mettre en avant, pour d'autres mettre à l'honneur les meilleurs engendrent des insultes de la part des plus faibles en tout cas des éléments perturbateurs. Il faudrait mettre un relevé de notes dans le carnet de liaison, chaque série de notes étant vérifiée par le professeur de la discipline concernée.
Peut être faudrait-il revoir le système de notation et instaurer des commentaires du type acquis/non acquis/en cours d'acquisition.
Comment encourager les enfants qui progressent mais qui ont un tel retard qu'ils continuent à être en décalage malgré tous leurs efforts ?
N'est-il pas désespérant de se dire que malgré tous les efforts, les enfants en difficulté sont toujours à la traîne et que les bons élèves s'ennuient, faut-il rattacher cela au problème d'effectifs de classe ? Quel serait le nombre d'élèves optimal, il n'y a pas de réponse exacte, mais le problème sous-jacent reste le nombre de postes de professeurs et derrière cela le problème du budget de l'enseignement. Il faudrait ne pas regrouper les élèves peu motivés dans une même classe, éventuellement diminuer les effectifs

Priorités

- Le problème du rythme scolaire
- La valorisation du travail, des réussites et des progrès
- Veiller aux acquis de base
- La cohérence des exigences/méthodes entre le niveau de la primaire et le collège (devoirs écrits absents en primaire, nombreux au collège)
- Le décalage entre les programmes et la réalité de la classe et de ses élèves, le besoin d'assistance à porter aux professeurs.

Troisième sujet traité : 15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Etat des lieux

- Définir la violence : Différents types de violences existent à l'école,
violence matérielle
violence physique (entre les grands et les petits, sexisme)
violence verbale (racisme)
violence institutionnelle (décisions parfois injustes prises par les adultes à l'égard des jeunes)
- Causes de la violence
Limites mal définies ou manquantes
Problèmes familiaux
Règlement intérieur mal appliqué ou mal expliqué
Violence à l'école, reflet d'une société violente
Nombre d'élèves par établissement trop élevé
Nombre d'élèves par classe trop élevé
Manque de motivation des jeunes (dû aux difficultés scolaires ou sociales)
Echec scolaire

Manque de connaissances de méthodologie et formation insuffisante des enseignants face à ces problèmes

Jeunes relevant de structures adaptées accueillis au collège (regret de la fermeture du LP aux élèves après la 5^{ème}).

- Comment l'école peut-elle faire face ?

Travailler avec les parents (redéfinir les règles de vie en société) Pour certains parents ne devrait-il pas exister un atelier de formation des parents ? Il y a un grand besoin de responsabiliser les parents qui se déchargent complètement sur les professeurs et les éducateurs.

Travailler avec les enfants en difficulté (leur montrer qu'il existe une autre voix)

Apprendre à se maîtriser et trouver d'autres solutions au quotidien

Créer un lieu de médiation (l'enseignant ne peut à la fois être juge et parti)

Assurer un temps de présence suffisant de l'assistante sociale et de la COP.

Les jeunes s'expriment plus qu'avant (droits, libertés individuelles...), favoriser cette confrontation à l'institution en étant plus à l'écoute.

Créer des cellules d'aide psychologique pour les professeurs, des points d'écoute où les élèves pourraient aller se confier.

Ne plus banaliser certaines situations

Renforcer le travail d'équipe

A l'entrée au collège, signalement systématique des élèves en difficulté, sans que cela ressemble à un marquage de l'élève pour l'ensemble de sa scolarité dans l'établissement ?

Dans l'enseignement ne faudrait-il pas un tronc commun et créer parallèlement des cellules d'aide aux enfants en difficulté, qui seraient encadrées par d'autres professeurs que ceux de la classe ?

Avoir plus de liens (rencontre, réunions...) avec les autres structures d'accueil de jeunes (Loisirs, Culture, Education Spécialisée...)

Renforcer le travail des clubs (bénévolat au bon vouloir des enseignants, doit-il être rémunéré puisqu'il devient un palliatif à la violence)

Créer un foyer au collège (accompagner les élèves vers la prise de responsabilités)

Mais le cadre de l'école est-il le plus adapté pour ces questions ou est-ce plus un problème de société qu'il faudra régler ? Le rôle de l'école est de former à l'avenir, pourtant aujourd'hui le problème de crédibilité des enseignants et de l'école en général est crucial.

- Faut-il renforcer l'autorité des enseignants ?

Redéfinir l'autorité de l'enseignant (Adulte, Professionnel et Représentant de l'institution)

L'autorité n'est pas naturelle, c'est un comportement adapté à acquérir (en formation ?)

Améliorer le travail d'équipe (entre chaque catégorie de personnel), en formation initiale

Eviter aux débutants de démarrer dans des zones sensibles.

Faire de la connaissance des publics un enjeu de la formation initiale (en vivant avec des adolescents avec un autre statut que celui d'enseignant : Animateur de Centre de vacances, Surveillant, Educateur...)

Développer en ce sens la formation continue (en allant par exemple se confronter avec d'autres institutions)

- Quelles sont les sanctions efficaces ?

Une réaction est obligatoire à la violence, l'adulte doit apporter une réponse. Mais pour que cette dernière porte un effet, il faut que la famille adhère.

L'idée d'un contrat de comportement pour l'élève est soulevée, ce contrat serait signé entre l'école, les parents et l'élève.

La sanction doit être fonction de l'élève (liées à l'individu, à son histoire ...) , donc à personnaliser.

Les sanctions ont besoin d'être cohérentes entre les différents professeurs pour être plus efficaces. Ceci renvoie à un discours plus cohérent des professeurs avec une équipe pédagogique forte. Comment faire pour donner de la cohérence et de la cohésion ? Dans le système de colle, il faut pouvoir sortir l'élève collé de la classe et du cours, mais le manque d'effectifs de l'encadrement ne le permet pas actuellement.

L'exclusion est la sanction ultime qui n'arrange rien.

Si les sanctions actuelles ne sont pas respectées, il faut sans doute changer le système des sanctions.

Les classes relais confiées à des éducateurs pour une durée de une à deux fois 6 semaines sont peut-être lourdes à gérer, il faut peut-être envisager des phases plus courtes qui permettraient à minima de se poser la question sur les raisons de la violence et qui permettrait de rattraper les cours.

Il faudrait mieux associer les élèves à la réflexion sur les sanctions, certains élèves sont eux-mêmes agacés par le comportement d'autres élèves, ils pourraient utiliser les heures de vie de classe pour échanger dans un milieu contrôlé.

Propositions

1. Limiter le nombre de jeunes par collège aux environs de 500 (éventuellement le nombre de jeunes par classe)
2. Augmenter le nombre de personnel qualifié (CPE, Surveillants, Assistants d'éducation, Educateurs ...)
3. Travailler davantage avec les autres travailleurs sociaux locaux.
4. Reconnaître (institutionnellement et financièrement) et organiser le travail en équipe permettant la détection et la prévention des actes de violences.
5. Développer la formation initiale et continue (dans les domaines suivants : travail d'équipe entre toutes les catégories de personnel et connaissance des jeunes et de leur psychologie par le biais de stages pratiques)
6. Développer des lieux de vie fonctionnels, conviviaux, encadrés par des moyens matériels et humains.
7. Assurer la cohésion et la cohérence des sanctions
8. Impliquer les parents dans les actions de prévention et dans la mise en place des sanctions

Quatrième sujet traité : 21 Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

Etat des lieux

- Les spécificités du métier d'enseignant à l'école, au collège et en lycée
La distinction se fait entre professeur des écoles d'une part et professeur de lycée et collège d'autre part : la formation est différente, les statuts sont différents, le public est différent.
Différence fondamentale : les PE sont polyvalents, pas les PLC. Il ne s'agit pas du même métier, enseigner à l'école ou au collège-lycée correspond à un choix.
Le découpage n'est cependant pas toujours pertinent pour les élèves et le système est trop cloisonné : la sixième est une classe pivot, et la transition pose problème. Parfois les élèves de CM2 ont deux instituteurs en face d'eux, ou bien rencontrent des intervenants extérieurs. C'est bénéfique pour eux, cela facilite le passage au collège.
Opinion qui n'a pas été partagée par tous les participants : le problème de la polyvalence n'est pas rédhibitoire, certains professeurs de LV vont enseigner à l'école, on peut donc franchir le pas. C'est un peu le cas dans les IdD ou pour certains professeurs de collège (lettres-latin-grec par exemple)
- De par leur grande présence dans l'établissement, les ATOSS ont un rôle éducatif, mais ils ne sont pas formés pour cela. Leur rôle s'articule avec le métier des enseignants. Avec la décentralisation, les ATOSS ont le sentiment d'être exclus de l'EN, c'est un gros problème de communication. Il est important que sur tout le territoire français les élèves soient traités de la même manière.
- L'investissement et la compétence ne sont pas reconnus.
Il faut une reconnaissance en salaire et une reconnaissance de la hiérarchie du travail que l'on fait. Mais il y a dans le monde enseignant un tabou : celui de l'avancement au mérite
Les enseignants sont notés par leur chef d'établissement (qui donne un avis en 3 lignes) et leur inspecteur (qui vient les voir rarement) ; les ATOSS sont notés par le gestionnaire qui ne prend pas en compte leur rôle éducatif.
Le travail en équipe des enseignants existe depuis longtemps, mais il n'est pas reconnu. Il faut

aussi que les enseignants gardent leur liberté de création et leur autonomie. Il y a un équilibre à trouver entre la généralisation nécessaire des expériences positives (équité vis à vis des élèves) et la lourdeur qu'elle entraîne.

Point de controverse : pour qu'il y ait reconnaissance, il faut que les personnels aient en face d'eux un interlocuteur qui possède un vrai pouvoir. De même pour que le problème de l'incompétence de certains soit géré, il faudrait donner un réel pouvoir disciplinaire au chef d'établissement, mais cela pourrait être dangereux !

- Il faut distinguer métier et carrière

Le manque de souplesse du système fait qu'un PLC est à vie professeur d'une discipline donnée. Mais le métier change (public différent, évolution des disciplines), on peut exercer son métier différemment par le biais de projets par exemple.

Les mutations, les concours devraient permettre d'évoluer mais ce n'est pas toujours le cas car ils sont mal adaptés à la fonction exercée et l'accès à la formation difficile voire impossible

- Il n'y a pas de possibilité de réorienter ceux qui vont mal

Le recrutement est très théorique et le même que l'on enseigne ensuite en 6^{ème} ou en terminale, en ZEP... Il faudrait que la mobilité à l'intérieur de l'EN soit possible, que la formation continue nécessaire pour bifurquer existe. Il faudrait pouvoir réintégrer l'EN après une démission

Priorités

1. Concevoir une formation adaptée aux spécificités des métiers des enseignants à l'école et au collège/lycée à partir d'un tronc commun et prévoir des formations qui permettent de passer de l'un à l'autre.
2. Redéfinir le rôle du chef d'établissement

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Mieux impliquer certaines familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, éventuellement par le recours à un médiateur ou l'instauration d'un lieu neutre de rencontre.

2 Améliorer la formation initiale et continue des enseignants, notamment en ce qui concerne la gestion des problèmes de violence, et concevoir cette formation de façon à permettre les évolutions de carrière.

3 Valoriser le travail et les progrès des élèves en difficultés, afin de rompre leur isolement, de les remotiver et d'endiguer certains phénomènes de violence.